

# La grève ou la désobéissance

Nous pouvons exécuter sans broncher la loi MACRON et le futur tarif, même s'il est mortifère pour la plupart d'entre nous ; peut-être même pourrions-nous encore continuer pendant quelques semaines à assurer des conseils gratuits à nos concitoyens.



M<sup>e</sup> Régis HUBER,  
président de Notaires de France  
Syndicat national des notaires

Mais les statistiques de l'observatoire des professions libérales, dépendant de Bercy, sont impitoyables ; en 2013 notre marge moyenne était de 20 % et si la baisse de tarif envisagée par l'autorité de la concurrence sur le tarif est de cet ordre, plus de la moitié d'entre nous ne pourra pas tenir.

Il ne sera alors plus question de nous gargariser des vertus de l'acte authentique, ni du maillage du territoire, ni du service public ouvert à tout concitoyen.

Il nous faudra survivre et nous aurons alors deux options :

- La grève : des fonds CDC<sup>(1)</sup>, des actes, du paiement des taxes, impôts et contributions, dans l'espoir d'être enfin entendus.

La question n'est plus de savoir si nous y sommes prêts, mais si nous ne sommes pas d'ores et déjà contraints d'y arriver

- La désobéissance : plutôt que le refus d'instrumenter abrupt, le maintien de nos services sur tous les actes et pour tous les concitoyens mais avec un supplément, conforme ou non au tarif (il n'y aura pas un

procureur derrière chaque notaire pour nous envoyer tous en prison).

Dans les deux cas, nous n'aurons pas à être fiers de nous, mais comment éviter ces conséquences ?

Il faut nous préparer à nous battre pour défendre l'accès au droit pour tous nos concitoyens, même les moins aisés et, pour ce faire, nous devons, au-delà d'un dialogue avec les pouvoirs publics actuellement autistes, employer des méthodes que nous refusons d'utiliser pour l'instant.

PS : cet éditorial a été adressé à M. Macron.

(1) Le referendum sur le retrait des fonds clients de la CDC dans le cas où le nouveau tarif serait mortifère a obtenu la réponse OUI à 94%, 421 confrères se sont exprimés, ce qui constitue un échantillon largement représentatif. MERCI à tous ceux qui ont répondu.